



*Commission Féminine des Guerres
14-18/39-45
des AMIS DU VIEUX CALAIS*

**« LE FILM DES VIES DES FEMMES DE
CALAIS ET DES ALENTOURS »**

Dossier du mois : Marie CATEZ-VANBELLE

« PREMIERE DEPORTEE DU CALAISIS »



3 Septembre 1939. La deuxième guerre mondiale est en marche, mise en route par les nazis fanatiques.

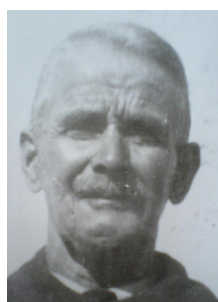


Les allemands ont envahi la Pologne le 1^{er} septembre 1939

14 août 1940. A Brèmes les Ardres, la famille de maraîchers Catez-Vanbelle, est en plein travail quand arrivent des soldats allemands.

Le couple a été dénoncé par une voisine. Il sert d'agent de liaison entre ***un commandant anglais caché à Coulogne, qui leur adressait du courrier à transmettre en Angleterre.*** La famille cachait également deux tommies d'une vingtaine d'années qui s'appelaient Walter Dixon originaire des Midlands, et Walter Ashurt, de Newcastle-upon-Tyne.

Les jeunes soldats britanniques sont interpellés ainsi que Marie Catez-Vanbelle 54 ans, Eugène Catez son mari 69 ans, et leur fils Julien 19 ans.



Eugène Catez



Julien Catez

C'est la première fois que des Français sont arrêtés dans cette région rurale par des soldats allemands. Au départ, on ne cachait que quelques jours les combattants français et alliés mais cela devient vite des semaines. En même temps, il faut leur assurer vivres et vêtements, ce que fit la famille de villageois, dont le fils avait à peu près le même âge que les soldats anglais.

A Ardres, après avoir attendu huit jours à la prison de la gendarmerie, ils comparaissent devant un tribunal militaire allemand siégeant à l'Hôtel de Ville.

La famille Catez-Vanbelle a droit à un avocat, Me Victor Mussel, de Calais.

Brièvement Maire de Calais, du 7 septembre au 31 octobre 1933. A la suite de la démission en bloc du Conseil Municipal présidé par Léon Vincent, une délégation de sept membres est nommée provisoirement pour diriger la ville jusqu'aux futures élections. C'est ainsi que l'avocat Mussel, membre du barreau de Boulogne depuis 1900, se retrouve par hasard et momentanément à la tête de la commune, assisté de Georges Andrique aux Beaux-Arts. Mussel rend ensuite son écharpe à Léon Vincent, puis reprend ses plaidoiries. Il dispose d'un bureau au Palais de Justice de la place Crévecoeur à Calais, dont le plafond s'écroule sur lui. A sa mort, à près de quatre-vingt-dix ans, il est le doyen des avocats de France encore en activité. (d'après Robert Chaussois)

Maître Mussel plaide en leur faveur démontrant les circonstances atténuantes, naturellement humaines :

« On donne bien à manger à une bête, pourquoi voulez-vous donc que les gens refusent de la nourriture à leurs semblables ? » !!!

Les trois membres de la famille Catez-Vanbelle sont condamnés à 18 mois de prison par les juges allemands. Leur peine dépassant un an, ils vont être envoyés en Allemagne, comme l'exige l'envahisseur.

Des milliers de victimes sous l'emprise de la folie croissante nazie seront torturés, mis à mort, jusqu'à la fin de la guerre, dans plusieurs camps,



Porte d'entrée du camp d'Auschwitz

Ils sont d'abord conduits à la prison de Loos.

Marie Catez-Vanbelle est séparée de son mari et fils, placée dans le quartier des femmes. Elle y reste trois mois, puis c'est le départ pour l'Allemagne.

Au départ de Loos, c'est en camion de prisonniers de cinq femmes et cinq hommes qu'ils voyagent jusqu'à la prison d'Aix la Chapelle.

Prisonniers	Lieux de naissance
<i>Marie Catez-Vanbelle</i>	<i>Brèmes les Ardres</i>
<i>Lucienne Duflot/Pot</i>	<i>Loos</i>
<i>Louise Milton/Foutry</i>	<i>Lille</i>
<i>Mariette Roels/Duflot</i>	<i>Gand</i>
<i>Berthe Tchepel/Desrumeaux</i>	<i>Comines</i>
<i>Léopold Bouzillard</i>	<i>Chaon</i>
<i>Eugène Catez</i>	<i>Brèmes les Ardres</i>
<i>Julien Catez</i>	<i>Brèmes les Ardres</i>
<i>Jules Duvosquel</i>	<i>Warneton</i>
<i>Louis Rebout</i>	<i>Guemappe</i>

Marie Catez-Vanbelle va ensuite être dirigée vers Aichach, dans l'enfer concentrationnaire pour cette fermière cinquantenaire. Elle sera libérée une fois sa peine accomplie. Nous sommes au début de la seconde guerre mondiale. Ensuite certains prisonniers seront gazés dans leur transport. Les peines deviendront de plus en plus cruelles, prônant l'extermination catégorielle.

Marie a dû faire, malgré ses hauts de cœurs anti-nazis, les travaux forcés infligés par ces derniers. Elle devait coudre les uniformes des jeunes soldats allemands morts ou blessés. Le calvaire moral, de cette mère française qui, en plus de ses conditions de détention, devait tenir dans ses mains des vêtements d'adolescents ennemis morts, qu'elle triait et réparait pour resservir, a été atroce.

Novembre 1941. A la fin de son internement avec les siens, elle a dû recevoir sans sourciller un passeport avec l'aigle à croix gammée, valide seulement cinq jours pour faire le voyage de retour d'Allemagne en France, dans des conditions précaires, en mauvais état de santé et dans le froid.

A Lille, elle prendra avec son mari mourant et son fils qui les soutient, le train du retour, vers la **Liberté**.

Il est prêt de minuit quand ils arrivent à Pont d'Ardres, ils ont faim et froid. Monsieur Catez est épuisé et mourant.

C'est alors qu'à une dizaine de kilomètres de chez eux, apparaît une silhouette familière qui leur lance ses aboiements de joies. L'ami de l'homme, leur chien, avec son instinct animal a senti leur retour. Il est venu les attendre pour les reconduire chez eux.



Il les escorte durant leur marche nocturne de retour, les soutenant par sa chaleur démonstrative d'affection dans le froid et solitude du sans personne humaine pour les accueillir.

Quinze mois se sont écoulés depuis leur arrestation. M. Eugène Catez-Vanbelle trop affaibli, ne survit pas. Il sera, plus tard, à titre posthume, décoré de la Légion d'Honneur.

Après la guerre, les deux soldats anglais qui avaient été arrêtés en même temps qu'elle, son époux et fils, sont revenus à Brème les Ardres, en amis fidèles, reconnaissants. L'un d'eux y fit même un détour pour y passer lors de son voyage de nocces... en pays libre !

Madame Marie Catez-Vanbelle, **la Première Déportée de la région n'a pas voulu recevoir de décoration.** Elle est décédée le 30 décembre 1974.

Au cimetière de Brèmes les Ardres sur une plaque est inscrit, tout simplement hors du temps de l'horreur :

*« A la mémoire de héros de l'ombre,
De résistants des temps sombres,*

*Eugène Catez, sa femme Marie Vanbelle
Et leur fils Julien,*

*Dénoncés, déportés, et décorés
Pour acte d'humanité.*

*A Marie qui a refusé
La légion d'honneur.
Et la gloire après l'horreur.
A vous notre respect
A jamais. »*